

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 14

Artikel: Onna louablia precauchon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» tilisables pour des chrétiens et bonnes tout au plus pour engraisser les grenouilles. »

« Du choc des opinions jaillit la lumière », dit un vieux proverbe. Si nos conseillers furent éclairés par cette lumineuse consultation, l'histoire ne le dit pas. Seulement ils finirent par là où ils auraient dû commencer : Ils s'adressèrent à MM. les chimistes, qui eurent tôt fait de remettre les grinchus à leur place. Sur 25 hectolitres d'eau puisée de tous côtés dans le Rhône et analysés avec soin, ces honorables savants trouvèrent un total de 12,599 infusoires divers, savoir :

5451 bactéries

4722 microbes

2426 bacilles avec et sans virgule.

Soit une moyenne de $503 \frac{21}{25}$ mes seulement par hectolitre. C'est peu, très peu, ce n'est rien absolument ! La cause était entendue, nous pouvions dormir sans crainte et boire notre *couÛste* sur les deux oreilles. Nos eaux sont les plus belles, les plus pures, les plus limpides et les plus saines du monde entier !

Voilà où nous étions lorsque surgirent les événements auxquels je faisais allusion plus haut.

(Suite prochainement)

Petite chronique parisienne.

Comme nous n'avons pas encore parlé du *volapük* dans le *Conteur*, nous donnons volontiers place aux lignes suivantes qui nous sont adressées de Paris, où la nouvelle langue vient de faire son apparition. Si le *volapük* a trouvé dans la grande capitale des contradicteurs, s'il a abondamment défrayé les journaux satiriques et la vieille gaité française, il faut dire aussi qu'il a sérieusement attiré l'attention de notabilités littéraires, scientifiques et commerciales, constituées en comité, sous le patronage duquel plusieurs cours publics ont été ouverts. On sait du reste qu'un cours semblable se donne actuellement à Lausanne.

Voici les réflexions que fait à ce sujet notre correspondant :

« ... Dans un temps où les relations internationales se multiplient à l'infini, où la science et le téléphone suppriment les distances, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un homme ait recherché le moyen de supprimer aussi l'obstacle qui résulte de la multiplicité des idiomes.

On retrouve les mêmes principes généraux à la base de toutes les langues ; chacune d'elles présente des particularités qui ne sont nullement nécessaires à l'expression de la pensée ; ce sont, dans la plupart des cas, des accidents qui résultent des circonstances et des bouleversements sociaux au milieu desquels elles se sont formées, bien plus que d'un travail voulu de l'esprit humain. Nous nous trompons étrangement quand nous nous imaginons que ces irrégularités tiennent à des choses profondes et qu'elles caractérisent le génie d'un peuple.

Les Français sont-ils plus français parce que leur verbe *aller* présente dans sa conjugaison trois radicaux dérivés du latin et peut-être un quatrième tiré du normand, au dire de quelques étymologis-

tes ? Perdraient-ils quelque chose de leur nationalité si ce verbe se conjugait avec un seul radical et des terminaisons communes à tous les verbes comme en *volapük* ? La langue nouvelle supprime toutes ces irrégularités sans négliger les rapports grammaticaux qui doivent établir la précision du langage ; elle se base exclusivement sur les principes communs qu'une étude comparée permet de retrouver dans chaque langue en particulier. En cela, elle ne consacre donc la supériorité d'aucune des langues actuelles et ne flatte aucune vanité nationale.

Lamartine a dit quelque part :

Le monde en s'éclairant s'élève à l'unité.

Le *volapük* est une tentative vers cette unité au milieu du courant contraire qui se traduit par des expulsions en masse, comme celles que nous voyons en Allemagne et en Russie, et par l'exclusion des produits étrangers dont la réalisation se poursuit dans d'autres pays.

Au reste, les partisans du *volapük* en limitent l'usage aux relations d'affaires ; ils ne visent pas à l'extinction des idiomes actuels et ne songent nullement à nous priver de leurs euphémismes. On pourra toujours, en français, dire à un homme qu'il est un coquin ou un imbécile, en termes choisis et avec la plus exquise politesse. Les immortels qui siègent sous la coupole de l'Institut pourront continuer à se déchirer à belles dents tout en se couvrant de fleurs dans leurs harangues académiques. Le *volapük* dit les choses plus brutalement, mais, même tel qu'il est, il suffirait aux besoins du commun des mortels.

En définitive, à quoi nous sert la langue en général ? à exprimer nos affections, nos besoins, nos passions, nos haines, nos colères, à dire ce que nous pensons et aussi... ce que nous ne pensons pas, puisqu'on a prétendu que la parole avait été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. Quand nous voudrions dire : « Je vous aime » à un objet adoré, le *volapük* rendra très exactement ce tendre aveu ; au propriétaire qui réclame ses loyers, au procureur qui poursuit un pauvre diable, il fournira des termes très nets, n'en doutez pas ; les malheureux sauront très bien exprimer leur misère en *volapük*, et s'ils ne se font pas entendre, la faute n'en sera pas au manque de précision du langage nouveau. Les hommes pourront se quereller et se tromper en *volapük* tout aussi bien qu'aujourd'hui ; on pourra faire des promesses et ne pas les tenir ; rédiger des programmes électoraux magnifiques et s'en soucier ensuite comme d'une guigne. On pourra mentir en *volapük*, injurier et parler mal de son prochain. Que veut-on de plus ?

Onna louablia precauchon.

Quand on âmé cauquon, on fâ cein qu'on pâo po lâi féré pliési, et on fâ cein qu'on pâo assebin po lâi esquivâ dào chagrin.

Dè tot teimps lè Combi ont z'u dào goût po la musiqua, et faut bin derè que s'èin terivont adrâi bin et que lè fasâi gaillâ bio ouèrè, kâ l'ont adé z'u étâ

dâi tot fins po bailli la nota, et lo sont adé. L'est po cein que l'ont pu tant grandteimps sè passâ dè grantès z'orguès, dè cliâo z'instrumeints iò on pompè la musiqua. N'ein aviont pas fauta. On part dè trompettes dè carabiniers et autro sè recordâvont su lè vilhio chaumo et allâvont totès lè demeindzès ào prédzo avoué l'ao z'instrumeints ein loton, et lâi tè zonnâvont lè quatre partiès et la bassa po menâ cliâo que bramâvont, que ma fâi cein n'étâi pa pequâ dâi vai. Et pi l'ein aviont iena que djuivont adé à la fin dâo prédzo, c'étâi ellia dâo chaumo treintè-trâi, que coumeincivè pè *ré, la, la, ut*.

Ora, porquâ djuivont-te cliâque à la fin dâo prédzo? Etâi-te on n'hazâ, ào bin etâi-te 'na precauchon? N'ein sé rein ào su! ma tantia que sè porrâi bin que lo brâvo vilhio ministrè que l'aviont adon, prédzivè on bocon ein mineu, et que cein einmourressâi l'atteinchon dâi dzeins que l'accu-tâvont, se bin qu'âo bet d'on momeint on coumeincivè à ein vairè dondâ su lè bancs; et que l'étâi po esquivâ à cé brâvo vilhio l'affront d'ein oûrè ron-clliâ après l'amen dè la fin, que la musiqua ein ein-modâvè onco on bet. Se l'est dinsè, la precauchon etâi louablia et bouna ein mémo teimps, kâ quand la tronbonne pétâvè cliâo *fa* d'avau à fèrè grulâ lè carreaux dâi fenêtrès et que lè dzeins eintoupenâ oïessont djuî: Réveillez-vous, peuple fidèle! nion ne restâvè eindroumâi, et lo prédzo finessâi ein boun 'oodrè.

Mines d'or.

A propos de la découverte récente de trois gisements d'or sur trois points du globe très différents, il nous a paru intéressant de rappeler en quelques mots l'histoire de la découverte des richesses de la Californie, découverte qui produisit une vraie révolution dans le monde économique.

Dès 1578, un intrépide voyageur, Francis Drake, en frappant du pied le sol de la Nouvelle-Californie, s'était écrié: « Ce n'est pas de la terre, c'est de l'or. » Mais nul ne s'était ému à ces paroles. En 1829, M. Erman, professeur à Berlin, en visitant ce pays, fut conduit par l'analogie qu'il remarqua entre les terrains de ces contrées et les roches aurifères de l'Oural, à supposer que ce sol recelait d'immenses trésors; cependant le hasard seul vint les en faire jaillir. Un officier de la garde suisse de Charles X, le capitaine Sutter, originaire du duché de Bade, rayé en 1830 des cadres de l'armée, alla chercher fortune en Amérique. Trente lieues de terrain lui furent concédées gratuitement dans la Nouvelle-Californie, sur les bords de la rivière de la Fourche, l'un des affluents du fleuve Sacramento. Sutter établit sa résidence sur un monticule et y construisit un fort pour commander le pays. En 1847, il bâtit un moulin destiné à faire mouvoir une scierie. Le sas de la roue de ce moulin s'étant trouvé trop étroit, on décida, pour épargner la main-d'œuvre, qu'on laisserait à la chute d'eau le soin de se creuser elle-même un passage. Les graviers et les sables du fond du sas, lancés sur les bords, étalèrent aux yeux une grande quantité de pépites et de paillettes d'or.

Ce fut en vain que le capitaine Sutter chercha à tenir la découverte secrète, en quelques semaines, plusieurs centaines d'individus étaient accourus, et trois mois après, la population des chercheurs d'or dépassait, sur

les bords de la Fourche, 4000 personnes. On constata bientôt que l'étendue des terrains aurifères était immense: aussi la nouvelle de cette heureuse découverte fut-elle accueillie partout avec enthousiasme et répétée par des millions de voix; les deux mondes s'en émurent; le choc galvanique des idées révolutionnaires qui agitaient les esprits fut un instant amorti, oublié. De tous les points du globe, des légions d'émigrants: Européens, Chinois, Indiens, Américains, franchissant les mers et les continents, se ruèrent vers cet Eldorado. Mais, hélas! que de déceptions les attendaient. Cette immense agglomération d'hommes soudainement produite sur un même point où tout, agriculture, navigation, transports, vivres, avaient été abandonnés pour le travail des mines, enfanta une famine que tout l'or trouvé ne pouvait faire cesser.

C'est alors qu'un œuf se paya 125 francs; une petite boîte de sardines, 200 francs; la livre de farine, 50 francs; et une caisse de raisins secs fut vendue littéralement au poids de l'or. Il en était de même pour les instruments de travail et les matériaux de tout genre; une bèche se vendait 150 francs, une mauvaise pelle, 250. Un cheval, qui valait 40 à 50 francs avant l'heureuse nouvelle, se louait 500 francs. L'Indien, payé autrefois un réal (12 sous et demi) par jour, ne voulait plus travailler s'il ne recevait 100 et même 150 francs pour prix de sa journée. Cet état de choses était encore aggravé par l'absence de police, le manque de sécurité; les écumeurs de mer, les rôdeurs mexicains, les Indiens insoumis, les aventuriers d'Europe trouvaient plus facile de dépouiller les mineurs isolés que de travailler eux-mêmes aux mines.

Un pareil état social ne pouvait durer: les Etats-Unis, devenus maîtres de la Californie, y rétablirent l'ordre et le calme. Bientôt le mode d'exploitation de l'or changea complètement. Le mineur ne travailla plus isolément; il ne chercha plus de pépites. Les compagnies se formèrent, le broyage, la force hydraulique, remplacèrent le travail purement manuel. Le nombre des moulins pour broyer le quartz, gangue de l'or californien, était, en 1860, de 321, mettant en mouvement 2800 pilons. Les canaux construits dans les régions aurifères pour y amener, malgré tous les obstacles naturels, les eaux nécessaires au lavage, mesurent une étendue de 7280 kilom. et ont coûté 70 millions de francs. Il est difficile de se faire une idée exacte de la quantité d'or que la Californie a versée sur les deux continents. De 1848 à 1856, l'exportation annuelle est allée à 250 millions, représentant seulement les valeurs déclarées; et cette somme doit être augmentée du tiers en sus pour les valeurs non déclarées. D'après ces chiffres, la Californie aurait donc, à elle seule, jeté sur les divers marchés du monde, pendant cette période de 8 ans, la somme énorme de 2 milliards et demi.

Nos bois.

Les journaux rapportaient dernièrement qu'on avait coupé, près de Gryon, un sapin qui a fait 8 billes et donné 18 mètres cubes de bois, sans compter les débris. Ce fait nous a rappelé divers souvenirs se rattachant aux forêts de nos montagnes, dont les beaux arbres ont acquis, dès l'antiquité, une réputation méritée comme bois de construction.

Tibère, déjà, fit venir à grands frais des sapins de nos Alpes pour rebâtir le théâtre de Pompée, consumé par un incendie et pour construire un pont nécessaire à ses naumachies (lieu où l'on donnait le spectacle d'un combat naval). Pline nous apprend que les Romains faisaient grand cas des